

# La flûte *l'Ambulante* emporte deux mille piastres à Foulepointe

Le 27 octobre 1771 - Procès-verbal des piastres à embarquer

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/117

---

Colonie de l'Isle de France  
le 27 octobre 1771

## Procès-verbal

d'embarquement de fonds espèces d'argent  
envoyés à Madagascar

État des piastres embarquées sur la flûte du Roi *l'Ambulante* commandée par M. le Baron de Clugny, Enseigne de Vaisseau du Roi, pour être remises à Foulepointe, île de Madagascar, à la consignation du Sr Laval, Régisseur en chef des traites de Sa Majesté en la dite île,

Savoir :

1 sac n°10, contenant 2000 piastres

à 5 livres 6 sols chaque ..... **10.600 livres. [2.600<sup>1</sup>]**

L'an mil sept cent soixante onze, le vingt sept octobre, je soussigné Trésorier principal des Isle de France et de Bourbon, faisant pour M. Georges Nicolas Baudard de Vaudesir, Trésorier général des Colonies en exercice la présente année, en conséquence de l'ordre de M. Poivre, Intendant de la Marine aux Isles de France et de Bourbon, en date du vingt cinq du présent mois, ai représenté à M. Bompar, Commissaire de la Marine, Contrôleur aux dites îles, un sac numéroté 10, contenant deux mille piastres faisant ensemble la somme de deux mille six cent livres, scellé de l'emprunte ci en marge, lequel, après avoir été examiné en sa présence et celle de M. le Baron de Clugny, Enseigne des Vaisseaux du Roi, commandant la flûte *l'Ambulante*, prête à faire voile pour Madagascar, j'ai prié mondit Sr de Clugny de vouloir bien s'en charger, pour être, le dit sac contenant dix mille six cent livres, remis à Foulepointe, île de Madagascar, à la consignation du Sr Laval, Régisseur en chef des traites de Sa Majesté en la dite île : ce qu'ayant accepté et promis d'en rapporter décharge, il a signé avec mondit Sieur Bompar le présent quadruple conforme à l'original resté en mes mains les jour et an que d'autre part. Signé Hinot, le Baron de Clugny, Bompar. Au-dessous est écrit, Pour acquit, signé de Laval.

Pour copie conforme à l'original, mis au dépôt du Conseil

[Signé illisible]

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Une erreur de copiste assurément : il faut lire 2.600 livres et non 10.600 livres.